

ORDRE DU JOUR

1) Secrétariat Général

- 1.1 Adoption du compte rendu du 25 Septembre 2018
- 1.2 Contrat de prestations intégrées Ville/SPL Centre Aquatique 2019
- 1.3 Présentation du rapport annuel du S.E.V.
- 1.4 Protection fonctionnelle accordée à un membre du Conseil Municipal
- 1.5 Désignation d'un conseiller municipal titulaire et suppléant de la commission de contrôle

2) Comptabilité – Finances

- 2.1 Décision modificative n°03
- 2.2 Décision modificative n°2018-1 – Budget annexe lotissement
- 2.3 Remboursement du préjudice subi dans le logement acquis par Mr Silvio ALATI
- 2.4 Renouvellement de l'adhésion au Comité Local d'Aide aux Projets
- 2.5 Rapport sur la D.S.U.C.S
- 2.6 Sortie de bien de l'inventaire et de l'actif (véhicule)

3) Ressources humaines

- 3.1 Opérations électorales – Elections professionnelles 2018

4) Evènementiel

- 4.1 Bons d'achat colis de Noël
- 4.2 Subvention exceptionnel dans le cadre de la commémoration du 11/11 pour l'association Cercle d'Histoire et Archéologie
- 4.3 Distribution de cadeaux de Noël aux enfants des écoles maternelles et primaires
- 4.4 Lots offerts durant l'action « Playmobil »
- 4.5 Tarification de la programmation culturelle
- 4.6 Gratification aux musiciens titulaires de distinctions fédérales
- 4.7 Distribution de cadeaux de Noël aux enfants de l'école municipale de football

5) Jeunesse

- 5.1 Règlement intérieur du conseil municipal des enfants
- 5.2 Règlement de fonctionnement du guichet unique du Service Education Jeunesse

6) Technique/Urbanisme

- 6.1 Convention de servitude avec ENEDIS – Raccordement îlot Gambetta/Dervaux – installation du poste de transformation de courant électrique sur parcelle AT n°108
- 6.2 Cession au Département du Nord des parcelles cadastrées sections AV n°23, d'une superficie de 23a 51ca et AV n°111 d'une superficie de 73a 95ca appartenant au CCAS.
- 6.3 Vente de l'immeuble situé au 86, rue Victor Hugo et appartenant au CCAS de Vieux-Condé
- 6.4 Cession des parcelles cadastrées AI n°87, A n°295, B n°90, AY n°27, A n°182, AI n°95, BC n°96, B n°85, BC n°135, AC n°88, BC n°9 et AC n°90 pour une superficie totale de 4 ha 09 a 12 ca appartenant au CCAS de Vieux-Condé
- 6.5 Versement d'une indemnisation au profit des Consorts MICHAUX pour l'acquisition des constructions situées sur la parcelle 127, place de la république à Vieux-Condé

7) Compte rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22